



- > Pharmaciens propriétaires
- > Prescripteurs

Rappel des règles de remboursement de Nexium et Prevacid FasTab

Nexium et Prevacid Fastab sont deux médicaments innovateurs soumis à des règles de remboursement particulières. Il est important de bien les comprendre afin de déterminer si elles s'appliquent à votre patient.

Situations permettant le remboursement

Trois situations permettent d'obtenir le remboursement de ces médicaments innovateurs sans excédent de coûts.

1. Votre patient souffre de dysphagie grave ou est porteur d'une sonde nasogastrique ou gastro jéjunale.

Remplissez un formulaire de demande d'autorisation dans le service en ligne Patient et médicaments d'exception (PME). Les champs qui concernent cette situation se trouvent dans l'onglet Exemption du prix maximum payable (PMP), section Médicament.

2. Votre patient est âgé de moins de 18 ans

Pour un patient de moins de 18 ans, vous pouvez obtenir le remboursement sans excédent de coûts de Prevacid FasTab au moyen du [code justificatif NPS C](#). Il doit être inscrit sur l'ordonnance et respecter les conditions d'utilisation.

3. Votre patient a une allergie ou une intolérance grave à un ingrédient non médicinal des versions génériques.

Depuis le 5 février 2025, il n'est plus possible d'obtenir le remboursement sans excédent de Nexium et de Prevacid FasTab pour ces patients au moyen d'un code justificatif NPS. Vous devez plutôt remplir le formulaire [Demande d'exception à la méthode du prix le plus bas](#). Vous devez ensuite transmettre le formulaire en utilisant notre [page de dépôt sécurisé](#).

Ne transmettez pas ce formulaire par le service en ligne PME ni par télécopieur. Cela occasionnerait des retards de traitement.

Courriel et site Web

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)